

N° 167  
novembre 2014

# profil

magazine



## DÉPLACEMENTS : Imaginer la ville de demain

p.5

### Seniors

- La vie en bleu

p.8

### Éducation

- À la découverte  
du jardin

p.11



## Braderie d'automne

Temps fort de la vie commerciale oullinoise, la braderie d'automne est également un moment important d'échanges et de rencontres sur le stand de la Ville. Lors de la dernière édition, les 4 et 5 octobre, habitants et visiteurs ont ainsi pu faire connaissance avec les membres de la nouvelle équipe municipale présents tout au long du week-end.

David Guilleman, adjoint chargé du commerce et du développement économique, est allé à la rencontre des Oullinois.



## Salon des peintres

Le salon de l'Entente des peintres oullinois a mis en lumière Jean-Yves Bruyère, invité d'honneur de cette 53<sup>e</sup> édition. L'artiste lyonnais s'est prêté au jeu de la rencontre avec son public et a évoqué avec lui ses peintures figuratives.

«Lors du vernissage de l'exposition, Philippe Allain, membre de l'Entente des peintres oullinois depuis de nombreuses années, a reçu le prix du jury pour son aquarelle "Une fleur". Cette distinction, remise par Anne Pasturel, adjointe chargée de la culture, témoigne de la qualité et de la modernité de son œuvre. Félicitations !



### Profil n°167

novembre 2014

## Sommaire

<b>Arrêt sur images</b> .....	2
<b>Entretien avec le Maire</b> .....	3
<b>Conseil municipal des enfants</b> .....	4
> 2 années pour grandir	
<b>Dossier</b> .....	5-7
> Déplacements : imaginer la ville de demain	
<b>Oullins au quotidien</b> .....	8-9
> Seniors : la vie en bleue	
> Bienvenue aux nouveaux Oullinois !	
> 11 novembre : commémoration à l'unisson	
<b>La ville bouge</b> .....	10
> La Bussière : un château intergénérationnel	
<b>Environnement</b> .....	11
> À la découverte du jardin	
> Copropriétés : bien se préparer aux audits énergétiques	
<b>Économie et emploi</b> .....	12
> Panierdenosvilles : un nouveau trophée	
> Pôle emploi : des locaux pour 2016	
<b>Solidarités actives</b> .....	13
> Conflits familiaux : faire appel à la médiation familiale	
> Bourse initiative jeunes	
<b>Sports, loisirs &amp; culture</b> .....	14-15
> Fête du 8 décembre : mission révolution	
> Téléthon, grimpaton, récoltons !	
> Festival "À nous de voir" : ouvrez grand les yeux	
> Nouveau site web pour la Mémo	
<b>Tribunes d'expression politique</b> .....	16-17
<b>Agenda et infos pratiques</b> .....	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an  
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet  
Rédactrice en chef Elisabeth Corino  
Rédaction Service communication - Ville d'Oullins  
Photos Mathias Ridde, Service communication - Ville d'Oullins  
Mise en page Service communication - Ville d'Oullins  
Maquette Anatome  
Régie publicitaire Service communication - Ville d'Oullins  
Impression Brailly  
Distribution Publi Services  
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.  
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79



• 1<sup>er</sup> place dans la catégorie des villes de 15 001 à 30 000 habitants au concours départemental des "Villes et villages fleuris"  
• Ville euro-citoyenne

*Différents facteurs agissent sur les déplacements urbains et contribuent à leur évolution : changements d'usages, de rythmes, de modes de vie, projets de développement des territoires.*

## Se déplacer en « mode actif »

...

La mise en service du pôle multimodal et l'arrivée du métro à Oullins il y a un peu moins d'un an participent de cette évolution.

Le succès de cet équipement prouve, s'il en était besoin, que notre action dans le domaine des transports va dans le bon sens, dans le sens d'un impact réduit des nuisances, d'un apaisement, d'une qualité, d'une fiabilité et d'une sécurité accrues de nos modes de déplacement.

La reconquête de la voirie par les transports collectifs et les « modes doux » – désormais baptisés « modes actifs », un glissement sémantique significatif – est l'une de nos priorités des prochaines années. Elle est toujours l'un des enjeux majeurs de notre Agenda 21.

C'est pourquoi nous souhaitons augmenter encore davantage l'offre de déplacements "durables" : cheminements piétonniers, pistes cyclables... que nous intégrerons aux nouvelles voies et dans les travaux de requalification chaque fois que cela sera techniquement possible.



Avec le futur prolongement du métro B aux hôpitaux Sud, et une station en centre-ville, c'est une démarche globale de réappropriation des espaces publics qui est engagée afin d'offrir à chacun la possibilité de vivre la ville de manière sûre, durable et apaisée.

Il en va de même pour la création du "jardin sans fin" destiné à relier les différents espaces verts de la Ville par un cheminement continu en modes actifs et dont la réalisation se poursuit. Le nouveau plan de stationnement du centre-ville et le réaménagement de la Grande rue en zone 30 ont le même objectif.

Depuis 10 ans, notre ville a fortement évolué. Elle a accueilli de nouveaux habitants et de nouveaux emplois. Grâce à la mise en œuvre de notre politique de déplacements, les services de transport se sont diversifiés et de nouvelles pratiques se sont révélées. Continuons... sur cette voie ! ●

le mandat

**EN ACTION...**

1<sup>re</sup> édition des  
Zoullisongs

**06/2014**



Forum  
"Se déplacer  
autrement"

**09/2014**



Lancement  
du projet de crèche  
à Ampère

**Fin 2014**



**06/2014**

Ouverture  
du parc naturel  
du bois de Sanzy



**09/2014**

Inauguration  
de la résidence  
étudiante "La Cité"



**Fin 2015**

L'école Jules Ferry  
entièrement rénovée



## Conseil municipal des enfants : 2 années pour grandir

" Vous venez d'être élus par vos camarades de classe en tant que conseillers municipaux. À ce titre, vous vous devez d'être exemplaires. "

Quelques minutes après l'ouverture de l'assemblée plénière du Conseil municipal des enfants (CME), le ton était donné par le Maire. Après un silence solennel lors de l'appel, François-Noël Buffet a rappelé aux nouveaux jeunes élus l'importance de leur mission. "Vous êtes des représentants de la Ville. Vous allez être invités à de nombreuses cérémonies et à travailler au sein des commissions. Il faudra être sérieux pour réaliser les projets qui vous tiennent à cœur."

Le CME compte 36 enfants : 18 garçons et 18 filles, répartis en 3 commissions : "nature et ville", "citoyenneté et solidarité" et "sports, culture et loisirs" qui vient d'être créée. Ces temps de réflexion en petits groupes leur permettent d'apprendre à travailler en équipe, à devenir de futurs citoyens actifs et à s'exprimer en public. Une expérience extraordinaire pour ces enfants.

Pour mettre en œuvre leurs idées, les jeunes élus se retrouvent une fois par mois en commission et sont encadrés par des adultes qui les aident à concrétiser leurs propositions de travail. Parmi elles cette année : la désormais traditionnelle collecte de cadeaux au profit d'associations, la sensibilisation et la motivation à la pratique du sport, la visite du musée des Confluences, la journée de ramassage des déchets ou la création de temps d'échange avec les seniors.



► Sami, 10 ans en  
CM2 à Jean Macé

"J'ai déjà appris plein de choses grâce aux réunions et aux voyages. C'était bien de participer à des projets et d'être invité aux cérémonies.

Mais je suis un peu déçu de ne pas retourner au Sénat : c'est là que j'ai perdu le petit lien qui noue mon écharpe d'élu. Je ne suis pas sûr de le retrouver mais j'aurais bien essayé."

Clémence, 9 ans en  
CM1 à la Glacière ◀

"Je suis très contente d'avoir été élue même si j'ai été impressionnée d'être à côté du Maire car c'est une personne importante. Moi, ce que j'aime bien, c'est la nature et je voulais être au CME pour pouvoir décider des choses car l'homme prend la nature comme si elle était toute à lui."



► Lison, 10 ans en  
CM2 à Jules Ferry

"La 1<sup>re</sup> année, on a travaillé sur les passages piétons et la circulation, sur le tri, la collecte des cadeaux. On va se mobiliser à nouveau cette

année. C'est une chance d'être élue, on aborde beaucoup de choses et ça m'aide à être plus autonome. J'ai grandi grâce au CME" ●

### Éclairage

Pourquoi ne pas faire une extinction de l'éclairage sur certaines zones de la commune afin de rendre la ville plus écologique ?

Dans un souci d'économies d'énergie, l'abaissement de l'éclairage est réalisé sur la globalité de la commune entre 22h et 6h du matin depuis 2009.

Par ailleurs, nous procédons à chaque occasion à la mise en place de nouvelles technologies moins consommatrices d'énergie : c'est ainsi que la consommation de l'éclairage public de la Grande rue a été divisée par 2, ou que l'éclairage d'ambiance du square Orsel représente seulement l'équivalent d'une lampe halogène (400 W).

### Stationnement

En tant qu'utilisatrice du parking relais de la gare d'Oullins, je vous informe du point suivant : il manque de places de parking. En effet, le stationnement est possible le matin uniquement avant 7h, après le parking est complet !

Nous réclamons depuis de nombreux mois l'augmentation de capacité de stationnement au pôle multimodal auprès du Sytral et du Grand Lyon.

Nous avons obtenu qu'une étude soit lancée pour déterminer le besoin et proposer des solutions. Nous sommes dans l'attente de la restitution de cette étude.

### Livres et jouets pour tous

Le Conseil municipal des enfants lance un appel à votre générosité en vous proposant de participer à une grande collecte de cadeaux. Pour que vous vous mobilisiez, les jeunes élus ne ménagent pas leur peine et distribuent un maximum d'affiches chez les commerçants.

Venez déposer des livres et des jouets pour les 0 -12 ans (sans faire de paquets cadeaux) dans les salons de l'Hôtel de Ville, mercredi 3 décembre de 14h à 18h.

Attention : nous vous remercions de veiller à ne pas apporter de vêtements car ils ne pourront être acceptés. Tous les jouets reçus seront ensuite distribués à diverses associations caritatives de la ville ●



# DÉPLACEMENTS

## Imaginer la ville de demain

Enjeu n°2 de notre Agenda 21, les déplacements sont au cœur des préoccupations de la Ville.



Clotilde Pouzergue  
Adjointe chargée  
de l'aménagement  
urbain, du  
développement  
durable et des  
déplacements  
Conseillère  
communautaire

### Quelle est la compétence de la Ville en matière de déplacements ?

CP : La problématique des déplacements est un sujet très partagé et très complexe. Il faut éviter les visions simplistes qui consisteraient à imaginer tout résoudre en installant un feu rouge ou en élargissant les trottoirs. Tout n'est pas aussi facile car la plupart des voiries ne nous appartiennent pas. Elles sont propriétés du Grand Lyon pour certaines et du Département pour d'autres. Une compétence départementale qui va d'ailleurs bientôt devenir métropolitaine. Par ailleurs, la gestion des transports appartient à une autorité indépendante qu'est le Sytral.

La Ville n'a pas de pouvoir de gestion dans ce domaine, mais celui d'interpellation. Elle reste néanmoins responsable de la police de circulation et de stationnement et demeure autonome dans sa réflexion sur l'organisation et le partage de son territoire.

### Dans ce contexte, quels sont vos axes de travail ?

CP : Améliorer la cohérence des déplacements est l'un des objectifs majeurs de notre

développement pour les prochaines années.

En prenant en charge la rénovation de la Grande rue, alors même que cette voirie relève de la compétence du Département, nous avons prouvé notre détermination. Lorsque nous pouvons agir, nous le faisons par des travaux et de la pédagogie : en réaménageant l'entrée Nord pour améliorer la sécurité et le cadre de vie, en installant des arceaux pour le stationnement des vélos, en rendant piétonnes des rues beaucoup trop dangereuses, en organisant des forums sur la mobilité ou en installant, aux abords des écoles, des panneaux didactiques dessinés par le Conseil municipal des enfants.

Nous sommes volontaires et nous défendons l'intérêt général pour que chacun trouve sa place. Attentifs aux remarques et propositions que nous recevons, nous travaillons en concertation avec les institutions et les acteurs locaux ayant cette volonté de "se déplacer autrement".

### Le métro a-t-il changé la donne ?

CP : Nous nous sommes battus pour que le métro arrive à Oullins mais ce n'est qu'une première étape puisque la ligne B doit être prolongée aux hôpitaux Lyon-Sud, avec une station supplémentaire en centre-ville. Nous sommes dans une phase transitoire et il nous faut réfléchir à court, moyen et long termes. En attendant, il faut agir vite pour sécuriser le passage des piétons dans la rue Orsel. Nous avons fait une demande d'aménagement de proximité au Grand Lyon et nous souhaitons aujourd'hui qu'il la valide et la réalise ●

Requalification de la Grande rue, pose de ralentisseurs devant les écoles, acquisition de véhicules électriques et de vélos pour les agents municipaux, conception d'un "jardin sans fin"... les actions municipales en faveur des déplacements sont nombreuses et variées.



# Des espaces aménagés pour des déplacements apaisés

En concertation avec le Grand Lyon, le Département (qui deviendra la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015), le Sytral et les acteurs associatifs locaux, Oullins développe et sécurise les déplacements et les transports sur son territoire.

Pour chaque aménagement de voirie, une réflexion est menée autour des modes doux ou alternatifs afin de les intégrer au mieux à ces évolutions. Des projets sont en cours de réalisation, d'autres encore à l'étude. Petit tour d'horizon...

## LES RÉALISATIONS EN COURS OU À VENIR



### ▶ Des arceaux pour les vélos

quatre nouveaux arceaux viennent d'être posés à la piscine et dans le passage Geneviève Anthonioz-de Gaulle. Au total, ce sont 200 arceaux donc 400 places de stationnement disponibles pour les vélos à travers la ville.



### ▶ Bluely à la gare

Une station Bluely sera installée en décembre aux abords du pôle multimodal : quatre places seront réservées à ces voitures 100% électriques en autopartage et une à la borne de recharge accessible à tous les véhicules électriques.



### ▶ Prolongation du métro aux hôpitaux Lyon-Sud (2020-2022)

Cette extension de la ligne B devrait entraîner la mise en place de nouveaux plans de circulation et de stationnement en ville. Une station supplémentaire sera située en centre-ville.



### ▶ Triporteurs électriques

D'ici quelques semaines, les agents de la propreté du Grand Lyon verront leurs déplacements facilités dans les secteurs de Montmein, de la Camille et du Revoyet grâce à l'utilisation de vélos cargos électriques. Cette expérimentation est prévue sur un an.



### ▶ Covoiturage

En partenariat avec le Grand Lyon, une aire de stationnement réservée au covoiturage sera créée à l'entrée de la ville.

### ▶ Et aussi...

Passage en zone 30 des rues de la Camille et Léon Bourgeois, création d'une zone 20 devant l'esplanade de l'Hôtel de Ville, aménagement pour les modes doux de toutes les voies en zone 30...

## LES PROJETS À L'ÉTUDE



### ▶ Piétonisation des rues Tupin et Hugo

La Ville va prochainement lancer une réflexion afin de sécuriser les déplacements des piétons et autres modes doux et empêcher que ces rues ne soient empruntées par les automobilistes comme voies de transit.



### ▶ Réaménagement de la rue Orsel

Des aménagements ont été demandés au Grand Lyon, propriétaire de cette voie, pour sécuriser le déplacement des piétons entre le théâtre de la Renaissance et le pôle multimodal.



### ▶ Réhabilitation et requalification du boulevard de l'Yzeron

Une fois les travaux de sécurisation des berges terminés, le boulevard sera réaménagé en faveur des modes doux et d'une circulation apaisée.



### ▶ Aménagements cyclables

Une réflexion est menée sur l'aménagement des voiries pour prolonger la piste cyclable en provenance de Pierre-Bénite et jusqu'à la Mulatière.



### ▶ Création d'un "jardin sans fin"

La Ville travaille à la création d'un maillage inter-quartiers qui permettra de relier, par des chemins identifiés, les quatre grands parcs de la commune. Ces connexions devraient voir le jour courant 2015



### ▶ ViaRhôna à vélo

ViaRhôna est un itinéraire balisé qui permet aux cyclistes de relier en toute sécurité le lac Léman à la Méditerranée. La Ville est candidate pour devenir partie prenante du projet en l'accueillant sur son territoire.

## POUR TOUT SAVOIR

Réalisations ou projets demandés par la Ville et portés par...



la Ville



le Sytral



le Grand Lyon



la Région



## Seniors : la vie en bleue

"La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire !"

7 jours que les seniors oullinois ont mis à profit pour se rencontrer, échanger et partager.

Durant cette semaine nationale des retraités et des personnes âgées, les animations n'ont pas manqué à la résidence la Californie et à la salle d'animation "Au goût du jour" rue Pierre-Joseph Martin. Point d'orgue de ces rendez-vous : le défilé de mode "la vie en bleue" durant lequel 16 seniors, femmes et hommes de plus de 70 ans, ont joué les mannequins d'un jour, sous les applaudissements de nombreux spectateurs. Ils ont eu deux passages à faire : l'un en tenue de ville décontractée et l'autre en tenue de soirée.

Rézak, animateur de la Ville, nous raconte la préparation de ce beau projet. "Nous avons travaillé sur ce défilé pendant deux mois car toutes les tenues ont été accessoirisées. Nous avons voulu prouver que l'on peut être bien habillé en ville sans pour autant être guindé. C'était un vrai rendez-vous pour tous. Et le résultat est la hauteur de nos espérances. Durant quelques heures, les seniors acteurs et spectateurs de ce défilé ont laissé de côté leurs préjugés pour vivre pleinement ce rendez-vous." Ce défilé leur a aussi permis de travailler sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et qu'ils renvoient aux autres. S'accepter pour (re)trouver sa place dans la société.

Rézak renchérit : "Mon rôle est de proposer aux seniors qui le souhaitent des projets à concrétiser dans lesquels ils peuvent s'investir et oublier leur âge voire leur solitude. Il faut donner envie aux gens d'oser : oser parler, se rappeler des souvenirs heureux, se lancer dans une activité qu'ils n'ont jamais pratiquée. Il faut leur donner l'envie de prendre du temps pour eux".

Et ce n'est pas parce que la parenthèse bleue s'est refermée que les activités sont terminées : ateliers mémoire, peinture, chorale, informatique, visionnage d'un film suivi d'un débat ; "Au goût du jour", il y en a pour tous les goûts et tous les jours ! ●

||| **i Renseignements**  
Tél. 04 72 30 56 16



### ► Georgette, mannequin d'un jour

"Lorsque Rézak nous a parlé de ce projet, je n'étais pas très enthousiaste car j'ai horreur de défiler. Cela nécessite d'avoir une prestance pour se tenir et pour marcher et de bien écouter le tempo de la musique pour mettre ses pas en cadence. Mieux vaut ne pas être stressée mais

plutôt cool-cool, penser à se tourner à droite et à gauche et à sourire au public. Mais j'ai malgré tout pris cette idée très à cœur car c'est un défilé sérieux. Et finalement, tout s'est très bien passé. Le public a été très chaleureux, nous a beaucoup encouragés. C'était formidable ! Merci encore à Rézak qui nous fait faire des choses magnifiques avec une grande patience !"

### Fêtes de fin d'année et colis de Noël pour les seniors

Les seniors de plus de 70 ans qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales oullinoises doivent rapidement se faire connaître auprès du restaurant "Au goût du jour" situé rue Pierre-Joseph Martin pour être invités aux fêtes de fin d'année et bénéficier d'un colis de Noël (colis à partir de 80 ans).

Permanences organisées du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

||| **i Renseignements**  
Tél. 04 72 30 56 16

## Activités périscolaires : inscriptions avant le 13 novembre

Les vendredis après-midi des élèves de primaire sont consacrés à la pratique d'activités périscolaires.

Les inscriptions pour les activités du 2<sup>e</sup> trimestre doivent être faites avant le 13 novembre. Veuillez rapporter votre dossier complété (distribué dans le carnet de liaison des élèves et téléchargeable sur [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)) et votre règlement par chèque ou espèces au service scolaire de la Ville, rue Jean-Jacques Rousseau, le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au jeudi de 13h30 à 16h30.



## Bienvenue aux nouveaux Oullinois !

**La réception des nouveaux arrivants** permet de présenter la ville et son équipe municipale aux nouveaux habitants. Cette année, elle est prévue le samedi 15 novembre à partir de 10h.

Lors de cette matinée, la visite de la commune, proposée en car et commentée par des élus, est un bon moyen de découvrir les quartiers et leurs particularités. Les participants sont ensuite accueillis en mairie pour une cérémonie conviviale. Présentation des grands projets, des ressources à la disposition des habitants (enfance, jeunesse, sport, culture, vie associative, environnement, économie, etc.), visite des salons de l'Hôtel de Ville et rencontre avec le Maire et les élus sont au programme.

L'association Accueil des villes françaises (AVF), qui a pour mission de faciliter l'arrivée et l'intégration des personnes récemment installées dans la commune, prend également part à cette réception ●

### Renseignements

service communication  
04 72 39 73 78

AVF – Yvonne Excoffon : 04 78 50 77 37

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE Commémoration à l'unisson

**Il y a tout juste un siècle**, la France se lançait dans le premier conflit d'envergure mondiale. Pour marquer cet événement, la Ville souhaite donner une dimension un peu particulière à la cérémonie commémorative organisée le 11 novembre.



► **Hubert Blain, conseiller municipal délégué aux anciens combattants**

Initiateur du projet, il revient sur cette réalisation.

" Dans le strict respect du protocole et du déroulé habituel des cérémonies commémoratives, la Ville souhaitait - pour cette date nationale importante - organiser un temps fort unique, symbolique et intergénérationnel.

Les écoles de musique interviennent déjà lors des cérémonies officielles en interprétant les hymnes, marches des cortèges et sonnerie aux morts. Nous voulions aller plus loin en leur proposant cette fois-ci d'impliquer leurs chanteurs. Dès le printemps, nous les avons donc sollicitées, avec d'autres chorales oullinoises, pour leur proposer de former, le temps



Une partie de la chorale en répétition.

de cette journée, une chorale dont on sait à ce jour qu'elle sera composée de 100 choristes.

Sa mission : chanter a cappella et à l'unisson deux couplets de la Marseillaise. Quoi de plus emblématique et fédérateur que l'hymne national interprété par un chœur de chanteurs de tous âges et de tous horizons !

Et pour que cet événement soit une réussite, nous avons sensibilisé les enseignants pour qu'ils mobilisent leurs élèves et viennent nombreux et en famille assister à cette belle cérémonie" ●

9h : cimetière 9h45 : Monument aux Morts  
10h15 : départ en cortège pour l'Hôtel de Ville  
10h30 : allocutions, dépôt de gerbe et chorale

### Guichet unique

Afin de faciliter vos démarches, la Ville a mis en place en mairie un guichet unique pour l'ensemble des demandes d'occupation du domaine public (buvettes, déménagements, travaux, manifestations, terrasses...). Ce guichet est accessible aux horaires d'ouverture de la mairie par la rue Étienne Dolet : 1<sup>re</sup> porte à gauche avant d'entrer dans la mairie. Vous pouvez également envoyer vos demandes par courriel : [occupationdomainepublic@ville-oullins.fr](mailto:occupationdomainepublic@ville-oullins.fr).

### Passeport

Vous souhaitez déposer un dossier pour une demande de passeport ? Le service État-civil vous accueille aux horaires d'ouverture de la mairie :  
> **sans rendez-vous** du lundi au vendredi (sous réserve de places disponibles) : se présenter au moins 30 min avant l'heure de fermeture  
> **sur rendez-vous** les mardis après-midi, mercredis et vendredis toute la journée et samedis matins.

### Comité de suivi des activités périscolaires

Soucieuse d'associer à sa réflexion les membres de la communauté éducative, la Ville a créé un groupe de travail autour des activités périscolaires. Directeurs d'école, représentants de parents d'élèves et de l'inspection académique se réuniront courant novembre pour faire un bilan des activités mises en place et de leur déroulement afin d'apporter les ajustements nécessaires.



## La Bussière : un château intergénérationnel

**Le devenir du château** de la Bussière est au cœur des préoccupations de la Ville depuis plusieurs années. Acquis par la municipalité en 1999, ce bâtiment du 16<sup>e</sup> siècle a déjà bénéficié de plusieurs travaux nécessaires à sa conservation. Plusieurs pistes ont ensuite été étudiées pour mettre en valeur cet élément patrimonial de 800 m<sup>2</sup> situé rue du Buisset : création d'une salle des fêtes, installation de la médiathèque, des archives municipales, d'un restaurant gastronomique... Mais, que ce soit pour des raisons techniques, des questions de superficies trop réduites ou de stationnements trop denses, tous ces scénarios ont été jugés irréalisables.

*"La Ville aurait souhaité pouvoir investir les 4 à 5 millions d'euros nécessaires à la rénovation complète du château. Mais elle n'a pas les moyens de consacrer autant d'argent à ce projet car elle a d'autres réalisations à mener à bien, précise François-Noël Buffet. Nous avons donc réfléchi à une autre solution tout en gardant à l'esprit que l'aménagement du château doit être à visée associative et collective uniquement et à la condition indiscutable que cette propriété reste dans le patrimoine municipal".*

L'idée est alors venue de travailler en partenariat avec la Semcoda (qui construit, entretient et gère des habitations) sur la thématique de logements intergénérationnels.

Le projet prévoit la transformation d'une partie du rez-de-chaussée en une salle municipale qui pourra être ponctuellement mise à disposition des associations et la création, aux étages, de 12 appartements - 1 T1 bis, 5 T2 et 6 T3 - qui seront prioritairement loués à des personnes âgées. *"Ce projet de transformation du château en logements avait déjà été demandé en 2011 par les habitants qui ont participé à l'élaboration de l'Agenda 21, complète le maire. Il nous permet d'allier la protection et la valorisation de notre patrimoine historique et la création de logements. C'est un enjeu d'équilibre. Nous devons proposer un parcours résidentiel qui donne la possibilité aux Oullinois, même s'ils n'ont pas ou peu d'argent, de se loger convenablement".* Et grâce au bail emphytéotique qui va être signé avec la Semcoda, la Ville reste propriétaire du bien mais délègue son aménagement et son exploitation pour 50 ans.

La cour va elle aussi être rénovée avec la création d'un jardin, en lien avec les architectes des Bâtiments de France. Cet espace, réaménagé par la municipalité, restera accessible à tous les Oullinois en journée et sera fermé la nuit et surveillé par un système de vidéoprotection.

Le dépôt du permis de construire pour l'ensemble de ce programme est prévu début 2015. D'ici là sera traitée la question du stationnement qui est aussi un élément majeur de cette rénovation ●



### ► Johan Valla, architecte du projet de rénovation

"Le château de la Bussière est un bâtiment qui a du caractère, une identité et qui mérite que nous y passions du temps. Dès que nous intervenons sur les façades, les baies vitrées ou les menuiseries, il faut que nous fassions des recherches historiques pour rénover à l'identique. Toute une équipe d'architectes spécialisés dans la rénovation du patrimoine est mobilisée. Cela fait deux ans déjà que nous travaillons sur ce projet, nous y mettons du cœur, c'est passionnant et nous commençons vraiment à l'aimer ce château !"



### ► Philippe Blanc, président de l'association Pour l'histoire d'Oullins

"Créer des logements dans un bâtiment historique ? C'est une idée qui a déjà fait ses preuves, à Charly notamment. Le projet présenté offre plusieurs avantages : restauration des façades et des espaces verts dans le respect de l'esprit du lieu et conformément aux exigences des Bâtiments de France, mise à disposition du jardin pour le public, destination sociale intergénérationnelle. Nous sommes impatients de voir le résultat."

## CARNET DE CHANTIER



### STADE DU MERLO

Le nouvel éclairage du Merlo vient d'être homologué, avec un classement de niveau E5, par la Fédération française de football. Cette validation permet au CASCOL de programmer en nocturne des matchs de niveau régional.



### MONUMENT AUX MORTS

Après plusieurs semaines de travaux et un investissement de près de 36 700 €, la restauration du monument historique du boulevard Émile Zola est terminée.

## À la découverte du jardin

"*Cette fleur, comment elle s'appelle ? Et ça, je peux l'arracher ? Et les graines, elles sont où ?*" Celya, Ilyas, Deymon, Léo, Ali-Mehdi ou encore Aymattallah étaient ravis, comme tous leurs camarades de CP présents ce jour-là au square Nürtingen. Venus à pied de l'école de la Saulaie, accompagnés de leur enseignante Marie-France Munsch et de quelques mamans, ils ont participé à leur premier atelier "Jardin".

Établi en partenariat avec la Ville, ce projet d'école vise à sensibiliser les enfants à leur environnement et à la notion de développement durable par le biais d'ateliers pédagogiques autour du P'tit jardin de la Saulaie. Ces temps d'apprentissage d'1h30 chacun sont assurés par le service parcs et jardins de la Ville et plus précisément par Jean-Noël Dubien, jardinier municipal depuis 35 ans.

Une fois par mois jusqu'à fin mai, il retrouvera cette classe pour lui transmettre ses connaissances en jardinage et sa passion pour la nature. Pour cette séance découverte, les élèves ont été initiés à la récolte des graines : où les trouver, comment les conserver, penser à les replanter, "*car c'est là le plus délicat*" leur a expliqué le jardinier. Exceptionnellement, le rendez-vous était au square Nürtingen, mais c'est bien au P'tit jardin de la Saulaie qu'ils se retrouveront régulièrement (sauf cet hiver où les rencontres se feront en classe) pour aborder les outils du jardin, le semis des graines, le compostage, la bonne utilisation de l'eau, le rôle des insectes ou encore la récolte des plantes aromatiques.

En attendant ces rendez-vous, les enfants ont pu s'en donner à cœur joie, autorisés - pour l'occasion - à cueillir quelques fleurs du square. "*Comme vous le savez, il est normalement interdit de ramasser des fleurs car elles sont à tout le monde, a rappelé l'agent municipal. Aujourd'hui et uniquement aujourd'hui, je vous en donne l'autorisation pour pouvoir garder des graines et parce que, dès demain, le massif va être réaménagé par les jardiniers de la Ville. Mais autrement, il faut respecter la nature et les plantations qui y sont faites*".

Dahlia simple ou double, sauge rouge, sauge bleue, rudbeckia, canna, tous les élèves sont repartis le sourire aux lèvres et des fleurs plein les mains, impatients de retrouver le jardinier pour le prochain atelier ●



### ► Mehdi-Rayan

"Aujourd'hui, j'ai appris pourquoi il ne fallait pas arracher les fleurs. Je l'ai déjà fait, mais je ne le referai plus."

### ◀ Chaïma

"J'aime beaucoup les fleurs alors je suis très contente d'être là. J'ai pu en cueillir qui s'appellent des sushis... euh non des sauges !"



## Copropriétés : bien se préparer aux audits énergétiques

La **maîtrise énergétique** est un enjeu économique majeur.

Les copropriétés de plus de 50 lots ayant été construites avant 2001 et pourvues d'un chauffage collectif ont pour obligation de réaliser un audit énergétique avant le 31 décembre 2016.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, l'Agence locale de l'énergie (ALE) de l'agglomération lyonnaise propose un atelier consacré aux audits énergétiques et destiné aux membres de conseils syndicaux de copropriétés et aux syndicats.

Cet atelier permettra à celles et ceux qui s'interrogent de bénéficier d'éléments concrets pour que l'audit

qu'ils vont devoir réaliser soit un réel atout pour leur copropriété, et non une énième contrainte.

Cet atelier servira également aux copropriétés non soumises à l'obligation mais qui souhaitent tout de même mener cet audit ●

### 📍 Renseignements

Atelier RénoCopro  
Mardi 25 novembre de 18h à 20h  
Salle n°1 de la Maison des sociétés  
37 rue Raspail  
Atelier limité à 25 personnes  
Inscription : <http://www.ale-lyon.org>

## L'INFO

### Tip tap top : au top !

Après avoir remporté l'étape nationale du James Dyson Award, le projet de robinet écologique développé par des lycéens de Chabrières est aujourd'hui en lice pour la finale internationale de ce concours d'inventivité.

## Panierdenosvilles : un nouveau trophée



Patrick François, directeur régional de la Caisse des dépôts et David Guillemann.

Panierdenosvilles remporte le trophée des maires. Une nouvelle distinction pour le premier cybermarché de proximité de France.

Rencontre avec David Guillemann, adjoint chargé du commerce et du développement économique.

### Que représente pour vous ce trophée remis par Le Progrès et l'association des maires du Rhône ?

Recevoir ce trophée est une réelle fierté. C'est la première fois que le dispositif est récompensé pour son aspect "développement économique" et c'est une vraie reconnaissance du projet initial.

Ce site a été créé pour développer le chiffre d'affaires des commerçants et pour renforcer leur lien avec les clients. Il permet aussi aux internautes de simplifier leurs achats après de plusieurs enseignes mais avec un paiement et une livraison uniques. Les clients restent ainsi fidèles à leurs commerçants habituels, sans avoir à se déplacer.

### Quelles sont les dernières nouveautés ?

De nouveaux commerçants, dont la Super Halle et Le pain du gone (boulangerie présente sur le marché du jeudi), adhèrent progressivement au dispositif, ce qui nous permet de compléter et de renforcer l'offre proposée aux clients, eux aussi toujours plus nombreux.

Côté logistique, nous réfléchissons à l'installation en gare d'Oullins, à la sortie du métro, de consignes réfrigérées qui permettront aux voyageurs de récupérer facilement leur commande. Chaque jour, près de 22 000 personnes transitent par le pôle multimodal. Ce serait un vrai service novateur que de leur offrir cette possibilité.

### Quels sont vos souhaits pour Panierdenosvilles ?

Nous espérons continuer à développer ce site et à rapprocher les commerçants de leurs clients, tout en conservant une zone de chalandise cohérente. Des communes limitrophes sont intéressées par le projet et pourraient le rejoindre prochainement. La Ville a permis la création de ce cybermarché intelligent qui maintient et développe le commerce local.

C'est un dispositif qui fonctionne grâce aux financements publics mais aussi grâce aux commerçants. Nous sommes désormais en recherche de soutiens supplémentaires. Mais cela ne sera possible qu'en élargissant le nombre des participants : nous avons les moyens d'accueillir de nouveaux commerces et de nouveaux clients ●

### Carrefour des entreprises

La 13<sup>e</sup> édition de cette journée d'échanges entre dirigeants d'entreprise aura lieu vendredi 28 novembre de 8h à 17h au complexe Minssieux de Brignais. La Ville sera présente pour rencontrer ces entrepreneurs et développer avec eux un travail de proximité.

### Renseignements

[www.federationsolen.fr](http://www.federationsolen.fr)

### Nouveaux commerces

#### Palladium

Chaussures pour tous  
168 Grande rue  
04 78 57 37 85

#### Cavavin

Caviste  
154 Grande rue  
04 26 18 58 25

#### Aquila RH Lyon Sud

Recrutement en intérim  
177 Grande rue  
04 78 48 31 28

### Professions libérales

#### Anne-Laure Micaëlli

Médecin généraliste  
14 rue Raspail  
09 83 30 15 22

#### Centre paramédical

44 rue de la République  
> Mathilde Goubault  
Psychologue (enfants, ados et adultes)  
06 07 73 06 76  
> Mathilde Mercier  
Ostéopathe D.O (nourrissons, enfants et adultes)  
09 83 65 20 12  
> Isabelle Martin  
Sophrologue (enfants, ados, adultes et groupes)  
09 75 99 84 98 - 06 18 43 59 57

## Pôle emploi : des locaux pour 2016



© Architectes Pierre Tassin et associés

Démarré il y a quelques semaines et géré par la Semicoda (Société d'économie mixte de construction du Département de l'Ain), propriétaire du terrain, le chantier des futurs locaux de Pôle emploi va prendre de la hauteur avec l'installation, en novembre, de la grue. Petit à petit sortira de terre un bâtiment de 1 400 m<sup>2</sup> répartis sur quatre niveaux. Au rez-de-chaussée : un parking couvert de 23 places de stationnement. Sur les trois étages se répartiront un hall d'accueil, un espace libre accès avec postes informatiques, une salle de réunion, une salle dédiée aux ateliers et une soixantaine de bureaux.

Le gros œuvre devrait être terminé d'ici le printemps, pour une livraison du bâtiment à Pôle emploi en décembre 2015 et une ouverture au public en 2016 ●

## Conflits familiaux : faire appel à la médiation familiale

**Divorce, séparation**, recomposition familiale, perte d'autonomie, rupture du lien avec ses enfants et petits-enfants...

Nous pouvons tous être concernés, à un moment de notre vie, par des conflits familiaux. Faire appel à la médiation familiale peut permettre de trouver une écoute sans parti pris, capable de construire ou de restaurer le lien perdu et d'établir une entente durable.

Véronique Jacquemain, médiatrice familiale diplômée d'État et tenue au secret professionnel, reçoit sur rendez-vous les couples ou familles qui en font la demande.

La première séance d'information - gratuite - permet aux participants de comprendre les enjeux de ce type de médiation et de décider s'ils souhaitent s'engager dans ce processus. "La médiation repose sur une démarche volontaire, rappelle Véronique Jacquemain du Centre de la famille et de la médiation, association agréée par la CAF. Notre rôle est d'instaurer un dialogue entre les participants mais eux ne sont pas là uniquement pour parler ou se parler. Ils sont invités, à terme, à trouver ensemble des

*solutions : où et avec qui les enfants vont-ils vivre ? Qui prendra en charge les frais divers ?...*"

Contrairement à une décision de justice qui est souvent subie, la médiation familiale permet aux parents de se positionner et de se mettre face à leurs responsabilités afin de faire les meilleurs choix. "Venir en médiation permet d'échanger, de décider la réorganisation de la vie familiale au-delà de la séparation en fonction des situations et des contraintes de chacun. Les enfants peuvent être invités pour exprimer ce qu'ils vivent, et non pas ce qu'ils veulent ; les décisions relevant bien entendu de la responsabilité de leurs parents." En effet, la médiation est une démarche personnelle qui fait appel à la volonté et l'autonomie des participants. En cas de blocage ou d'impossibilité de communiquer, d'autres solutions peuvent être proposées auprès de conseillers conjugaux ou de psychothérapeutes ●

### 📍 Renseignements

Médiation familiale  
Permanences tous les lundis au Pôle petite enfance  
60 rue du Buisset - 04 72 43 06 54



### Marie-Laure Piquet-Gauthier, adjointe chargée de la petite enfance, de la famille, de la santé et du handicap

"La Ville participe au financement de ce dispositif de médiation familiale depuis sa création. Nous avons renouvelé notre engagement lors du conseil municipal d'octobre en signant la convention cadre départementale 2014-2015. Par cette signature, nous nous engageons à subventionner à hauteur de 24 €/séance (5 à 8 séances sont en général nécessaires) le processus de médiation des familles qui en font la demande.

Nous connaissons aujourd'hui l'impact que peuvent avoir les conflits familiaux sur l'équilibre et le développement d'un enfant. Rendre possible l'accès à cette médiation est un service de proximité supplémentaire qui vient compléter ceux déjà en place. La collectivité s'implique pour proposer des solutions aux familles en difficulté."

## Bourse initiatives jeunes

**Vous êtes Oullinois**, vous avez entre 15 et 25 ans et des idées plein la tête ?

La Ville vous aide à réaliser vos projets autour du sport, de la culture, de la solidarité et de la citoyenneté en vous proposant une bourse initiatives jeunes.

En vous accompagnant financièrement, la municipalité favorise votre participation à la vie de la collectivité et soutient la cohésion sociale au

travers d'actions solidaires.

Le service Jeunesse est à votre disposition pour vous orienter dans votre projet et vous aider à constituer votre dossier ●

### 📍 Renseignements

Service jeunesse - 10 rue Orsel - 04 72 39 74 70  
Les dossiers doivent être déposés avant le 9 janvier 2015

### Accueil d'une délégation turinoise

Depuis plusieurs années, la Ville participe au Réseau d'échanges des habitants du Grand Lyon. Dans ce cadre, des groupes d'habitants sont partis dans différents pays à la rencontre de leurs homologues européens, pour échanger autour de problématiques quotidiennes communes. Ces séjours leur permettent de découvrir des pratiques différentes qu'ils peuvent ensuite adapter à leur propre cadre de vie. Le 26 novembre prochain, une délégation turinoise sera officiellement reçue en mairie et participera à la rencontre des habitants.

### Une comédie sociale et musicale

L'Association des centres sociaux d'Oullins (ACSO) - dont la nouvelle présidente est Claire Belissen - vient de lancer son projet pour 2015 : une comédie sociale et musicale en cinq tableaux sur le thème des discriminations. Mêlant culture et citoyenneté, cette grande aventure intergénérationnelle est ouverte à tous les Oullinois. Vous êtes intéressés ? Appelez le 04 72 66 39 39.

### "L (peignent) dans la ville"

Deux Oullinoises, étudiantes en art, ont été intégrées au projet "L dans la Ville" qui va être développé à Oullins jusqu'en juin 2015. Avec six autres jeunes filles de 16 à 23 ans, elles réaliseront une fresque sur deux transformateurs EDF. À l'issue de ce programme, les plus appliquées pourront peut-être intégrer EcohlCité, qui enseigne l'art mural, avec une aide significative de la fondation ERDF pour le financement de leur scolarité.



## Fête du 8 décembre : mission révolution

Depuis quelques mois, les services de la Ville et de nombreuses associations sont en effervescence.

Tous se mobilisent et s'activent pour vous concocter une soirée du 8 décembre hors du commun.

En effet, afin de répondre aux remarques et aux souhaits des Oullinois, ils ont réfléchi à un tout nouveau concept qui va vous étonner !

Mais, pour garder l'effet de surprise, le programme ne vous sera pas dévoilé tout de suite.

Voici tout de même quelques pistes...

L'événement aura lieu devant l'Hôtel de Ville, à partir de 17h30. Son concept sera décalé et surprenant, il y aura de la musique et vous serez mis à contribution en toute sympathie.

Rendez-vous début décembre pour tout savoir...

Pas facile de mobiliser les foules un lundi soir ...

Qu'à cela ne tienne, redonnons vie à cette fête en en changeant complètement les règles.

Cette année, ça va swinguer !

En exclusivité, on vous lève un coin du voile...

Aurélié Gaillard, artiste plasticienne et créatrice des ateliers de la Bussière

"Je suis ravie de participer à ce projet dont le thème imposé est la guirlande. Un thème que j'ai forcément détourné pour le décliner autour de la multiplicité et de la répétition.

C'est ainsi que le 8 décembre, les Oullinois pourront déambuler et se nicher dans un long couloir fait de voilages et disposé devant l'Hôtel de Ville.

En créant "Les feuillettes voilées de nos Lumières", j'espère que les habitants prendront part à ce jeu poétique et s'en empareront. C'est très intéressant pour la plasticienne que je suis de voir la culture dans la rue. Les spectateurs pourront ainsi profiter de ce couloir de lumières avec tout leur corps et non pas uniquement leurs yeux..." ●

## Téléthon, grimpaton, récoltons !



Chaque année début décembre, les associations de la ville se mobilisent pour récolter un maximum de fonds au profit du Téléthon.

> **Vendredi 5 et samedi 6 décembre** : le BACO fait son show avec son traditionnel Bacothon au gymnase Montlouis. Deux jours de badminton pour découvrir un sport ludique et énergique.

> **Samedi 6 décembre** : rejoignez le gymnase Herzog de 10h à 18h et soutenez la recherche contre les myopathies aux côtés des Donneurs de sang bénévoles, du PLO et de la Trace. En échange de 2 € seulement (entièrement reversés à l'AFM), vos enfants pourront profiter de quatre activités à choisir parmi : maquillage, initiation au trampoline, à la zumba, à l'escalade ou à la baby-gym, tour gonflable ou jeux de kermesse. Tous les visiteurs pourront également assister aux démonstrations de capoeira, GRS, twirling-bâton et karaté présentées ce jour-là. Et les plus gourmands dégusteront la tartiflette cuisinée pour l'occasion !

Le même jour, l'école Jules Ferry sera présente sur le marché de la Bussière avec de petits lumignons à vendre, un cyclo-cross sera organisé par l'Étoile cycliste Duquesne à la Bachasse et les sportifs auront rendez-vous avec le CASCOL athlétisme pour une épreuve de course à pied, marche nordique et randonnée ouverte à tous (départ à 10h au gymnase Herzog, 2 € par participant) ●



# FESTIVAL À NOUS DE VOIR CINEMA & SCIENCES

Ouvrez grand les yeux

20>30 NOV. 2014  
OULLINS MÉTRO B  
GARE D'OULLINS

# EN BREF

### Charte de coopération culturelle

La Mémo, le théâtre de la Renaissance, la MJC et le service culturel de la Ville sont les signataires d'une charte de coopération culturelle communale. Cette convention engage les structures concernées à mener des actions favorisant l'implication d'acteurs locaux et à destination de publics spécifiques, qu'ils soient en situation de handicap ou relevant d'un secteur géographique à valoriser.

### Connect'danse 2015

C'est la compagnie de cirque contemporain Virevolt qui a été sélectionnée ! Elle animera donc le projet artistique et intergénérationnel qui sera présenté lors de la prochaine Fête de l'iris, en mai 2015. Les ateliers de danse et de création d'accessoires ouverts aux Oullinois débiteront en janvier.

### Cross country de la Bachasse

Le CASCOL organise, dimanche 9 novembre, la 23<sup>e</sup> édition de sa course inscrite au calendrier de la ligue Rhône-Alpes. Une course pour tous est également proposée pour les non licenciés. Tél. 04 78 50 04 31

### Salon des saveurs et de la création

La 10<sup>e</sup> édition de ce salon regroupant créateurs d'objets artistiques, viticulteurs et métiers de bouche est organisée les 29 et 30 novembre de 9h à 18h au PLO - 27, rue Diderot. Entrée libre  
Tél. 04 78 51 34 26  
www.ploullins.fr

Cela fait bientôt 30 ans que le festival "À nous de voir" nous questionne, nous sensibilise et nous étonne. Bientôt 30 ans qu'il nous offre une programmation cinématographique et scientifique variée qui a fait sa réputation.

Du 20 au 30 novembre, laissez-vous interpeller par le programme que vous propose la Maison des jeunes et de la culture (MJC) en présence de nombreux invités (historiens, sociologues, auteurs de BD, réalisateurs, enseignant, directeur de musée...)

Au programme de la soirée d'ouverture : *La petite leçon de cinéma*, un documentaire de J-S. Bron et *Les ondes de Robert*, film de Xavier Jourdin qui nous questionne sur notre environnement et sur ce qui compte vraiment. Le réalisateur sera présent à la fin de la séance pour débattre autour de cette thématique.

À l'affiche également :

- > La nuit de la science-fiction, samedi 22, pour voir ou revoir Star Trek, Enemy Mine, Hidden et Futur immédiat, Los Angeles.
- > Les séances jeune public mercredi 26 et dimanche 30.
- > Le concours du film de sciences avec un jury de professionnels présidé cette année par Fabien Gaflez, directeur du festival d'Amiens et jury à la Semaine de la Critique au festival de Cannes ●

📍 Renseignements  
04 72 39 74 93  
www.anousdevoir.com

## Nouveau site web pour la Mémo

www.lamemo-oullins.fr sera en ligne fin novembre.



L'équipe de la Mémo à l'origine du projet

**Avec ses 91 300 documents** (livres, revues, DVD...), ses nombreuses animations jeunesse, ses événements culturels réguliers, son espace public numérique... la Mémo est une véritable caverne d'Ali Baba pour ses 6 000 abonnés. Depuis plusieurs années, des outils ont été mis en place pour améliorer le service auprès du public : prêts entre

bibliothèques, installation du wifi, augmentation du nombre de documents empruntables et bien sûr, le catalogue en ligne ! Celui-ci permet de consulter l'offre de la Mémo, voire de réserver ce qui vous intéresse. En 2014, la Mémo passe à un niveau supérieur de service en remplaçant le catalogue en ligne par un site Internet adapté à la demande des utilisateurs. On y trouve toujours le dossier "abonné" qui permet d'effectuer des recherches dans le catalogue, mais pas seulement ! Calendrier des événements et des animations, services pour les professionnels, mais aussi toutes les informations pratiques pour s'inscrire et utiliser les ressources de la Mémo seront en ligne sur ce site.

Nouveauté également : vous pourrez y trouver des "coups de cœur" de nos bibliothécaires ainsi que des sélections thématiques relatives à l'actualité. De quoi satisfaire les amoureux de lecture, de musique ou de cinéma ! ●

## Élu(e)s socialistes et apparenté(e)s "Oullins demain"



Joëlle SÉCHAUD



Jérémie FAVRE



Odile LEPETIT

La loi 2005 sur le handicap avait fixé 10 ans de délai pour rendre les lieux publics, les écoles, les habitations, les transports et la voirie accessibles à toute personne en situation de handicap. Retard accumulé. Pour favoriser un second souffle à l'accessibilité, il a été retenu l'an passé le principe approuvé par le Conseil des ministres de compléter par ordonnance la loi 2005. L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a pu être créé : un engagement de réaliser des travaux dans un délai de 3 ans, sauf cas particuliers, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

L'Ad'AP, programmation budgétaire, a de nombreux avantages dont celui de suspendre les sanctions en cas de non-respect des règles d'accessibilité, car la date limite du 1<sup>er</sup> janvier 2015 est toujours actuelle. L'élaboration d'un Ad'AP permet de se mettre en conformité et surtout d'ouvrir à tous sa mairie, ses écoles, son commerce, ses bureaux.

Oullins : Nos aînés, nombreux sur la commune, rencontrent des difficultés pour se déplacer comme les personnes

souffrant de handicap. Que le maire ait supprimé le comité consultatif du handicap, dès lors que la loi a été repoussée, leur est préjudiciable. Pas de travaux au Centre de la Renaissance où escaliers barrent le chemin à celles et ceux qui ont du mal à se mouvoir, pas d'ascenseur et donc pas d'accès à la salle Collovray ni dans les étages aux personnes à mobilité réduite. Embellissement coûteux de la Grande rue, mais revêtement disparate des trottoirs et pas un centime pour l'aménagement de bateaux, adaptés à toute personne souffrant de manque de mobilité (seniors, parents et assistant/es maternel/les avec poussette, handicapé/es temporaires ou durables). Idem pour les autres rues de la ville. Enfin, la nouvelle salle des élu(es) d'opposition, délogé/es symboliquement de la mairie, inaccessible elle aussi.

Quand rencontrer vos élu(es) ?

Lundi de 17h30 à 19h ; samedi de 11h à 12h. Maison des sociétés, 1<sup>er</sup> étage rue Raspail.

Site internet : [www.oullinsdemain.fr](http://www.oullinsdemain.fr)

Par mail : [contact@oullinsdemain.fr](mailto:contact@oullinsdemain.fr) ●

## Élu(e)s "Oullins Bleu Marine"



Alain GODARD



Anne NEQUEÇAUR-CHUBURU

### *Au détriment des Oullinois*

Joli mois d'octobre, à Oullins. Monsieur le Maire ne répondait pas à notre interrogation au sujet de la modeste "salle de prière" de 8000 m<sup>2</sup> dont il est question pour remplacer l'ancienne salle vétuste. Il ne nous disait pas un mot de ce qui va remplacer cette salle et de ce projet gigantesque en plein centre-ville, à la sortie du métro.

Pas un mot non plus des élus soutenant ce projet pharaonique.

"Dormez bonne gens, nous faisons ce que nous voulons". Pendant ce temps là, la gauche oullinoise, la vertueuse gauche morale protestait contre le pot de départ du Père Delorme qui est pourtant de leurs amis. Ces braves gens qui s'autoproclament défenseurs exclusifs de la laïcité

reprochant à la municipalité d'en violer ainsi les principes. Du vrai clochemerle, à Oullins.

Ces mêmes personnes qui ne s'insurgent, bien sûr, pas contre le fait que le maire aille rompre le jeûne à la mosquée un soir de ramadan ou qu'il serve d'intermédiaire avec le Grand Lyon pour obtenir des terrains publics au profit d'une association cultuelle, n'étaient pas gênées que le jour suivant, le ministre de l'Intérieur d'un gouvernement qu'ils soutiennent se rende dans une mosquée, à Carpentras, pour y tenir un discours officiel, le jour d'une fête religieuse. La majorité affairiste moralisatrice et la gauche moraliste affairiste encore une fois unies pour le meilleur et pour le pire ●

## Élu "La Gauche Oullinoise"



Bertrand MANTELET

### *Quel avenir pour la commune ?*

À partir de janvier 2015, le Grand Lyon devient Métropole, nouvelle collectivité qui aura 24 missions de plus que l'actuel GL, la moitié venant des communes. En juillet 2015, une nouvelle répartition des missions sera actée entre communes et Métropole. Que restera-t-il alors à la ville ? Qui gèrera les services de proximité à Oullins ? Où

se prendront les décisions concernant notre quartier, notre cadre de vie ? Comme pour les transports en commun où le Sytral n'entend pas nos problèmes ! Enfin, que deviendront les salariés communaux dont les services seront transférées à la Métropole ? (LGO: PCF, FG, GRAM et non-encartés) ●

## Élu EELV et apparentés



Jérémie BLOT

### *Bien manger tout en consommant local*

Comme le précise l'Agenda 21 de notre ville, "le développement durable est l'affaire de tous, et en premier lieu celle de la collectivité". L'alimentation est un besoin essentiel auquel nous devons répondre par une action publique et politique forte. Une alimentation locale et respectueuse de l'environnement permet d'offrir

un débouché aux agriculteurs, de réduire l'impact carbone de la ville et de créer des emplois utiles. Nous souhaitons vivement que la majorité municipale se positionne afin d'amplifier de façon massive la présence de produits bio, locaux et de saison dans les cantines. [lesverts-oullins@wanadoo.fr](mailto:lesverts-oullins@wanadoo.fr) ●

## Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël BUFFET



Gilles LAVACHE



Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIOU



Christian AMBARD



Louis PROTON



Christine CHALAND



Georges TRANCHARD



Marie-Laure  
PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL



David GUILLEMAN



Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN



Bruno GENTILINI



Blandine BOUNIOL



Emilie FAILLANT



Adrienne DEGRANGE



Clément DELORME



Danièle KESSLER



Philippe SOUCHON



Françoise POCHON



Emmanuel PERNIN



Marcelle GIMENEZ



Bertrand SEGRETAIN



Sandrine HALLONNET-  
VAISMAN



Frédéric HYVERNAT



Chantal TURCANO-  
DUROSSET



Sandrine GUILLEMIN

## Faire plus avec moins

Après avoir essoré le portefeuille des Français jusqu'au dernier euro, le Gouvernement compense financièrement son impuissance à relever notre économie en s'attaquant cette fois aux collectivités locales. La dotation de l'Etat aux collectivités territoriales sera ainsi diminuée de 11 milliards d'euros sur trois ans dont 3,7 milliards d'euros en 2015.

Haro sur les collectivités donc ! Mais au-delà des effets d'annonce sur la supposée « explosion des dépenses des collectivités », quels sont les chiffres et les faits ? Quel est l'impact de cette décision pour notre commune ? Une chose est sûre, la situation financière des collectivités territoriales et de leurs groupements s'est dégradée en 2013 et en 2014. Leurs recettes ont progressé moins vite que leurs dépenses. C'est le fameux "effet ciseau" maintes fois dénoncé, notamment par l'Association des maires de France, entre des dotations en baisse brutale et des charges toujours en augmentation.

Parler de "déficit" dans ce cas, comme on a pu l'entendre ou le lire, démontre une certaine méconnaissance du fonctionnement des collectivités. Il ne s'agit en effet nullement d'une aggravation du "déficit" au sens courant du terme. Rappelons une fois encore que les collectivités locales françaises disposent d'une structure financière totalement différente de celle de l'État et des organismes de Sécurité sociale. En effet, elles respectent la fameuse règle d'or de l'équilibre budgétaire, qui oblige à ce que les recettes courantes soient supérieures aux dépenses.

C'est le recours à l'emprunt pour financer les investissements qui est en augmentation. Les collectivités locales ne s'endettent que pour investir, pas pour payer des coûts de fonctionnement ou verser des subventions ! Et on peut ajouter que ces investissements à Oullins comme ailleurs, ont pour but d'offrir à la population des services et des équipements publics de qualité : crèches, écoles, parcs... Ce sont ces investissements, précisément, qui seront la principale victime des baisses de dotations de l'État, avec ce que cela signifie en termes de diminution du service rendu aux habitants et de destruction d'emplois, dans le secteur des travaux publics notamment.

Mais les dépenses de fonctionnement subissent elles aussi le contrecoup d'une politique qui demande aux collectivités de faire toujours plus avec beaucoup moins. L'exemple le plus emblématique est probablement la réforme des rythmes scolaires dont le montant atteint

pas moins de 662 000 euros pour Oullins. Une fois retranchés de cette somme le Fonds d'amorçage versé par l'Etat (qui ne sera versé qu'une seule fois), l'aide de la CAF et la participation des parents, l'ardoise restant au budget de la Ville est de près de 400 000 euros !

Cette dépense nouvelle, ajoutée à une baisse des dotations de l'État de 460 000 euros depuis 2012 et de 250 000 euros attendue en 2015, constitue un manque à gagner de l'ordre de 1 million d'euros pour la commune... l'équivalent de six points de fiscalité supplémentaires, dont 2,3% rien que pour les nouveaux rythmes scolaires. À ces deux principaux phénomènes s'ajoutent d'autres transferts de charges ou augmentations telles que celle du taux de cotisation retraite des agents ou celle du taux de TVA de 19,6 à 20% ! CQFD.

Dans ces conditions, la composition d'un budget juste et équilibré est une véritable gageure, particulièrement à Oullins qui n'a jamais été une ville riche. Malgré tout, et depuis de nombreuses années, nous réussissons le tour de force de poursuivre le développement de la Ville, de ses infrastructures, de ses équipements et de ses espaces publics, tout en maintenant un fort niveau de service à la population et un soutien important aussi bien à l'action sociale qu'à notre tissu associatif.

Aujourd'hui, la donne a changé et les contraintes sont décuplées. Elles nécessitent en réalité un nouveau modèle à inventer. Chaque action entreprise, chaque subvention, chaque euro dépensé devra être mesuré à l'aune de son efficacité maximale pour les Oullinois. Nous le ferons consciencieusement, sans précipitation, dans le détail, avec rigueur, justice et transparence. Au niveau local, ce n'est pas une question dogmatique ou philosophique, ce n'est même plus une question politique. C'est une question... d'arithmétique ●

EN VILLE

**Du 20 au 30 novembre**  
Festival "À nous de voir"  
Théâtre de la Renaissance

LA MÉMO

**Jusqu'au 15 novembre**  
Exposition photographique (UAICF)  
Dans l'atrium

**8 novembre - 10h30**  
Temps du conte  
À partir de 2 ans

**12 novembre - 17h**  
Les p'tites histoires du mercredi  
À partir de 3 ans

**15 novembre - 10h30**  
Temps du conte  
À partir de 4 ans

**18 novembre - 19h30**  
Textes à dire "la Der des Der"  
C<sup>ie</sup> Les Art'penteurs

**19 novembre - 17h**  
Temps du conte "  
À partir de 3 ans  
Mémo Montlouis

**21 novembre - de 16h à 18h**  
Atelier "Pixel Party"  
À partir de 6 ans

**22 novembre - de 10h à 17h**  
Matches League of legends  
À l'espace numérique

**22 novembre - 10h30**  
Samedi des tout-petits  
Pour les enfants de 6 mois à 3 ans

**22 novembre - de 11h à 15h**  
Atelier "Pixel Party"  
À partir de 6 ans

**25 novembre - 19h30**  
Documentaire "Ambiance bois, le  
travail autrement"  
Projection suivie d'une rencontre

**26 novembre - 17h**  
Ciné mioches "Mille-pattes et  
crapaud"  
À partir de 5 ans

**29 novembre - 10h30**  
Temps du conte  
À partir de 2 ans

**29 novembre - 15h**  
Ciné Club séance famille  
"Quand la science fait rire"  
À partir de 10 ans

THÉÂTRE

**Jusqu'au 8 novembre - 20h**  
L'Amant

**12 novembre - 20h**  
Péchés d'Italie

**29 novembre - de 8h à 18h**  
Concours de pétanque (FNACA)  
Boulodrome

DIVERS

**6 novembre - à partir de 14h30**  
Atelier "pose de toile de verre"  
Les compagnons bâtisseurs  
49 rue Pierre Sémar

**7 novembre - 14h**  
Loto (Cercle du bel âge)  
Centre de la Renaissance

**8 novembre - 14h30**  
Loto (Val d'Yzeron seniors)  
Centre de la Renaissance

**9 novembre - 12h**  
Choucroute dansante (Cercle du  
bel âge)  
Salle des fêtes

**15 novembre - de 9h à 17h**  
**16 novembre - de 10h à 16h**  
Foire aux jouets (Les Amis des  
enfants du monde)  
Salle des fêtes

**18 novembre - de 14h à 19h**  
Information sur les cours de  
français  
Maison des sociétés

**18 novembre - à 20h**  
Assistants maternels : mode d'emploi  
Pôle petite enfance - Bussière

**23 novembre - de 9h à 18h**  
Bourse multi-collections et artisanat  
(association philatélique oullinoise)  
Salle des fêtes

**26 novembre - de 14h30 à 16h30**  
Information sur le diabète de type 2  
Maison des sociétés

**29 novembre - 20h**  
Soirée solidaire (Oullins Mali Aqua  
Viva)"  
Salle des fêtes

**29 et 30 novembre - de 9h à 18h**  
Salon des saveurs et de la création  
PLO - 27 rue Diderot

**3 décembre - de 14h à 18h**  
Collecte de cadeaux (Conseil  
municipal des enfants)  
Hall Raspail

**3 décembre - de 10h à 12h et de  
14h à 19h**  
**4 décembre - de 9h à 12h et de  
14h à 17h30**  
Bourse de Noël (ACSO)  
Centre de la Renaissance

HÔTEL DE VILLE  
Place Roger-Salengro - BP 87  
69923 OULLINS Cedex  
tél. 04 72 39 73 13  
fax 04 78 50 81 78  
www.ville-oullins.fr  
contact@ville-oullins.fr  
www.facebook.com/Oullins  
twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :  
lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 16h30  
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 /  
13h30 - 16h30  
Permanences État civil :  
jeudi : 12h30 - 13h30 / 16h30 - 18h  
vendredi : 12h30 - 13h30  
samedi : 9h - 12h  
n° vert : 0800 013 477  
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République  
tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS - 39 bd Général De Gaulle  
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue  
tél. 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC  
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts : le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 11h, unique-  
ment en avril, juin, septembre, octobre et novembre

Aide aux victimes  
le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 13h30 à 17h  
(sur RDV au 04 72 39 73 13)

CICAS (Retraites)  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois  
de 9h à 12h et de 13h à 16h30  
Sur rendez-vous au 0820 200 189

Avocat-conseil  
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)  
tous les vendredis de 13h30 à 17h30  
(sur RDV au 04 78 51 59 28)

ENCOMBRANTS  
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

- Déchèterie de Pierre-Bénite - chemin de la Gravière  
tél. 04 72 39 21 87  
- Déchèterie de Francheville - Z.I de Taffignon,  
29, route de la gare - tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron  
tél. 04 72 39 73 18  
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES  
M. Michel TERRROT - Député du Rhône  
8, rue Victor Hugo  
69600 OULLINS  
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône  
57 rue Edouard Herriot  
69002 LYON  
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général  
Hôtel du département  
29-31 cours de la Liberté  
69483 LYON Cedex 3  
tél. 04 72 61 74 33

CITOYENNETÉ

**11 novembre - à partir de 9h**  
Commémoration du 11 novembre  
Cimetière

**15 novembre - 10h**  
Accueil des nouveaux arrivants  
Hôtel de Ville

**4 décembre - 19h**  
Conseil municipal  
Hôtel de Ville

SPORTS

**9 novembre - à partir de 10h**  
Cross country (CASCOL athlétisme)  
Parc de la Bachasse

**15 novembre - 16h**  
Interclubs nationaux de badminton  
(BACO) - Oullins/Aulnay  
Gymnase Herzog

**15 et 16 novembre**  
Festival de capoeira  
Gymnase Montlouis

**23 novembre - à partir de 9h**  
Tournoi annuel d'escrime (EOL)  
Gymnase Montlouis

**BERNARD CERAMICS**

www.bernard-ceramics.com

azulej  
PATRICIA URQUIOLA  
POUR MUTINA

GRÉS  
PIERRES  
MOSAÏQUES  
SALLES DE BAINS

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16  
CAROTHEQUE 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08

**LYON AUDITION**  
CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN  
Audioprothésiste D.E.

- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais\* d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

**News Look Cats**

Toiletage canin et félin  
Élevage de chats persans

23 rue de la République / tél. 06 32 49 15 12 / site : news-look-cats.com

**la Super Halle**  
D'OUILLINS

VENTE DIRECTE PRODUITS FERMERS

ÉPICERIE BIO

RESTAURANT TRAITEUR

EN CE MOMENT

Farandole de fruits à coque et ronde de cucurbitacées

OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H À 20H !

105 avenue Jean Jaurès 69 600 Oullins Quartier La Saulaie Direction Pierre-Bénite

04 78 56 69 72 www.lasuperhalle.fr

A emporter ou en livraison\*  
**07 71 22 32 42**  
www.lovelypizza.com

**Lovely's PIZZA**

2 Pizzas achetées = 1 pizza offerte en livraison  
code promo P14F

Duvert 7 jours/7 de 11h à 14h et de 18h à 22h30  
Vendredi et samedi jusqu'à 23h  
\*Minimum de livraison 12€

**Centre commercial Montmeim**  
11 boulevard de l'Europe - 69600 Oullins

# La petite Cave d'Oullins



Caviste 100 %  
indépendant !

Vins d'artisans  
vignerons

Le plus grand choix en  
WHISKY et RHUM



l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

04 78 73 74 66  
31 rue de la République

 lapetitecavedoullins@gmail.com  
livraison gratuite à Oullins

à 200 mètres du Métro

## À la recherche du Père Noël et de mes cadeaux... Jusqu'au 7 décembre 2014.

JUSQU'À  
**40%**  
EN AVANTAGE CARTE\*\*  
SUR DE NOMBREUX  
JOUETS



intermarché.com

**Intermarché**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins  
Lundi à samedi, 8h45-19h45

04 78 51 35 74

